

LE PIGEONNIER

Contrôle et régulation du nombre de
Eloignement des pigeons

V. R. A. C.

VIE ET REGULATION DES ANIMAUX
DANS LA CITE
BP 52
51470 SAINT-MEMMIE

AVEC LE SOUTIEN DE

Association-membre du club catalanien
de Châlons-en-Champagne

MOYEN RECOMMANDE PAR

LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX
LPO BP 263
17305 Rochefort Cedex

* Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.
V. -92320- Châtillon)

"Association Châlonnaise de Protection des Animaux (A.C.P.A.
-51510- Fagnières)

"Association des Augustins -51000- Châlons-en-Champagne

"Association Les Amis du Vieux Châlons (adhérente de l'Association
Nationale pour la Protection des Villes d'Art)

" Jeune *Chambre Economique* Châlonnaise (J.C.E
-Mouvement National)



LE PIGEONNIER

A - OBJECTIFS DU PROJET

Réguler et déplacer la population des pigeons en leur offrant un lieu de nidification le pigeonnier.

B - QUE CONSTATE-T-ON A L'HEURE ACTUELLE ?

. **le coût des dégradations** occasionnées par la nidation sauvage des pigeons.

- ◆ • l'obturation des ouvertures des édifices ne permet **qu'un déplacement des pigeons** vers d'autres bâtiments.
- ◆ • le pigeon de roche : biset (gris bleuté) est un animal directement dépendant de l'homme car, progressivement domestiqué, il ne trouve pas sa subsistance dans la nature. Et, lorsqu'il est déplacé, il revient dans les villes à la recherche de la compagnie humaine.
- ◆ • l'utilisation des **graines contraceptives** reste un **procédé coûteux** et difficile à mettre en place.
- ◆ • les pigeons salissent, là où ils **nichent** et non là où ils mangent.
- ◆ • Les méthodes actuelles de régulation sont cruelles **et inefficaces**.
- ◆ • une discordance existe entre la charte des droits de l'animal (qui interdit de laisser mourir un animal de faim), et l'arrêté préfectoral (qui interdit de les nourrir).
- ◆ • un **contrôle des naissances** devient nécessaire pour enrayer la surpopulation : 200 pigeons donnent naissance à 900 pigeons en une année.
- ◆ • le pigeonnier reste à ce jour **la seule méthode efficace**, utilisée depuis des lustres par nos aïeux.

C - COMMENT PROCEDER POUR REGULER LE NOMBRE DE PIGEONS ?

offrir un pigeonnier qui permettra un déplacement des populations.

obturer les orifices où les pigeons nichent habituellement.

effectuer une **campagne d'informations** (avantages du pigeonnier, et inconvénients du nourrissage sauvage) auprès des habitants avec l'aide des sociétés de protection ou de régulation animale.

a - L'implantation du pigeonnier

Le pigeonnier doit être situé dans un **endroit calme** de préférence, et **entouré d'arbres**. Il ne doit pas être trop éloigné de la population humaine. L'orientation la plus favorable est en général le sud-est. Cependant, l'implantation d'un pigeonnier doit toujours répondre aux normes légales en vigueur (voir réglementation pages 15 à 17).

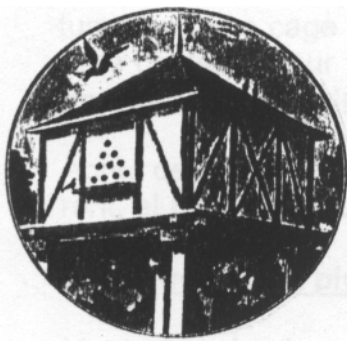
Diverses méthodes de réalisation ne nécessitant pas un gros investissement, peuvent être envisagées. Selon l'endroit choisi, il est nécessaire de trouver des solutions adaptées pour répondre aux besoins d'air, de soleil, de chaleur, et d'espace des pigeons :

- Le pigeonnier peut être **acheté** en panneaux isolants, bois naturel (démontable, préfabriqué...) avec trappe, à divers établissements (quelques adresses annexes 1, 2 pages 5, 6. et 7). Cependant, **l'espace doit être suffisant**. Sinon, les animaux chercheront un autre abri.
- Il peut être aussi conçu, **selon le souhait de la municipalité**, dans un style architectural approprié.

L'utilisation de locaux désaffectés, limités à un aménagement intérieur, serait d'un moindre coût.

Décorations

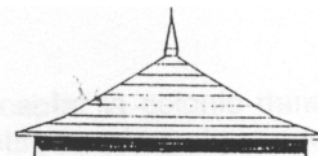
Et traitement du piétement



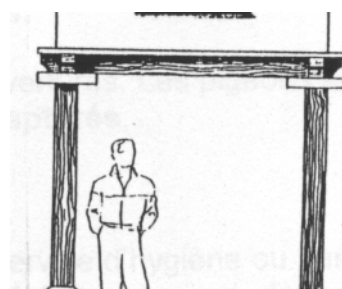
Crépis et colombages



Colombages et briques



Ob 0 000



Documentation « Pigeon Propre »
 Protections anti-pigeons

31000 Toulouse
 9 rue Sébastopol

x • ë) ~.Ti
 l ... --L(-
 'j' N.
 ~ 1 1 ~ Y : ~ 1 ~ 3

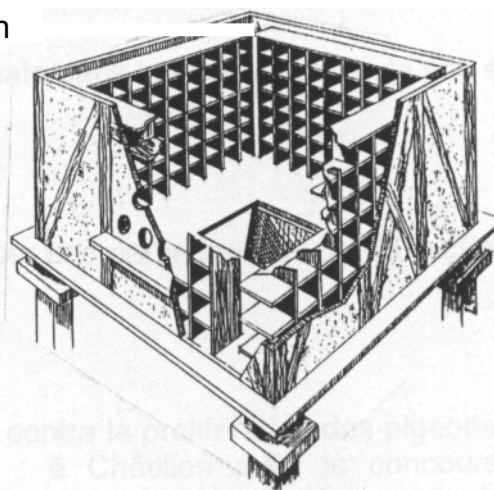
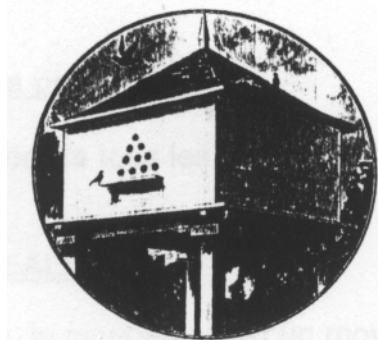
PIERRES

Conception et réalisation possibles sur site

Accès humain par une trappe
 Accès des pigeons par un côté

Dans tous les cas, le pigeonnier comprendra des casiers garnis de paille, une quantité suffisante de graines. d'eau propre et de sable qui constitueront l'essentiel de sa mise en place.

Documentation « Pigeon Vole »
 Protections anti-pigeons 9 rue
 Sébastopol 31000 Toulouse tél, 05
 61 58 05 00



- Une expérience est en cours de réalisation à Etampes (Essonne) : l'association pour Adultes et Jeunes Handicapés (A.P.A.J.H, Aérodrome de Mondésir, 91690 Guillerval Tél., 01 60 80 97 23) qui a reçu le soutien des Monuments de France, travaille actuellement avec la municipalité à l'installation d'un pigeonnier dans une église de la ville. Pour remédier à la présence d'oiseaux sur les monuments, cette association procède à l'obturation des lieux de nidation sauvage, et au nettoyage complet de toutes les parties occupées préalablement par les pigeons. Un pigeonnier est ensuite installé à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment avec une entrée permettant la régulation des naissances, le nettoyage rationnel, et l'observation des pigeons.

b - Le financement

La construction ou l'aménagement pourrait être éventuellement réalisé, par des employés municipaux, par des personnes sous contrat solidarité, ou des bénévoles, ou par des sociétés spécialisées. Accessoirement, et sous certaines conditions, la location de panneaux publicitaires compléterait un investissement toujours inférieur au coût de la réfection et du nettoyage vies bâtiments.

c - Installation des pigeons

Diverses méthodes sont utilisées. L'électro-répulsion qui permet de capter la colonie dans le lieu souhaité. La capture, moyen simple et peu onéreux consiste à mettre en place de la nourriture dans une cage conçue empiriquement. **Une partie des oiseaux** ainsi attirée, est capturée (une centaine pour un pigeonnier pouvant abriter 200 pigeons), puis **sera enfermée pendant un mois dans le pigeonnier dont les ouvertures ont été grillagées.**

Après cette période d'adaptation, les grillages seront enlevés des ouvertures. Les pigeons sortiront, et **reviendront accompagnés des pigeons du quartier non capturés.**

d - Entretien du pigeonnier

L'entretien du pigeonnier pourrait être réalisé par des employés du service d'hygiène ou par les jardiniers de la commune. Il ne requiert **pas de compétences spéciales**, exige peu de temps et consiste à

- un passage **tous les 2 ou 3 jours pour : la distribution de l'eau et de la nourriture** (selon les capacités de l'abreuvoir et de la mangeoire), un nettoyage des lieux, et le remplacement de la paille souillée. Il est aussi souhaitable d'ajouter quelques petits récipients de sable. Le manque de nourriture peut provoquer un retour des pigeons sur d'anciens lieux.

- un **nettoyage complet avec désinfection 2 fois par an** au minimum.

une observation de **l'évolution de la population animale** dans le pigeonnier, et de son état de santé.

e -Régulation de la population

- **ramassage des oeufs** tous les 10 jours, et en remplacer une partie par des **oeufs factices.**

D - EXPERIENCES REALISEES

Au Québec, en Suisse, le pigeonnier est un moyen de lutte contre la prolifération des pigeons. En France, des expériences ont été menées avec succès : à Châtillon avec le concours de l'association Société de Protection des Oiseaux des Villes, le soutien de sociétés protectrices d'animaux, des amis et des détracteurs des pigeons (*annexe 3, page 8*). Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine) a décidé, après études du projet, la construction de 3 Pigeonniers. D'autres collectivités, Joinville le Pont, Bobigny, Chaville, Colombes, Meudon qui ont pris contact avec la SPOV, étudient sérieusement ce projet. Il est possible de contacter certaines des municipalités ayant construit un pigeonnier

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81 (Première municipalité à avoir réalisé un pigeonnier)

Mairie d'Etampes : 01 69 92 68 00 (cas particulier: pigeonnier dans une église)

La S.P.O. V. a reçu pour la réalisation du pigeonnier de Châtillon, le soutien de la profession vétérinaire d'Île de France.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU PIGEONNIERS

Le pigeonnier permet

la suppression du coût important des dégradations qu'occasionne la nidation sauvage des pigeons.

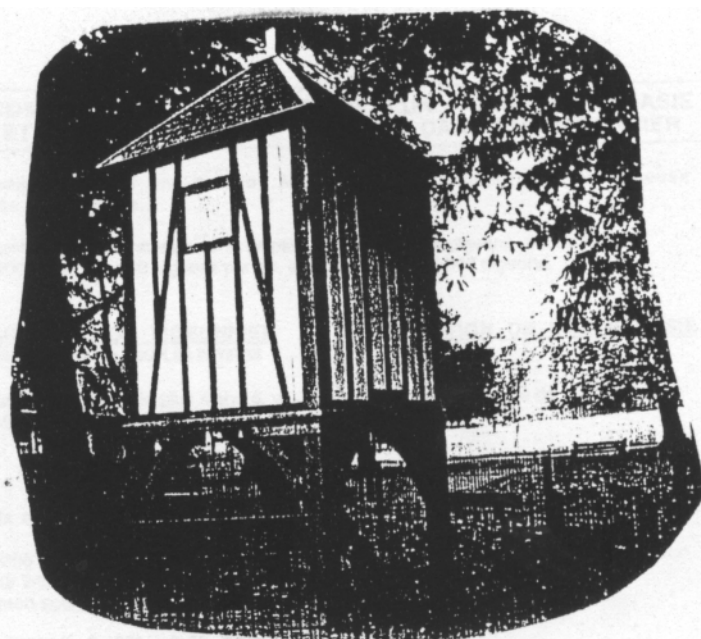
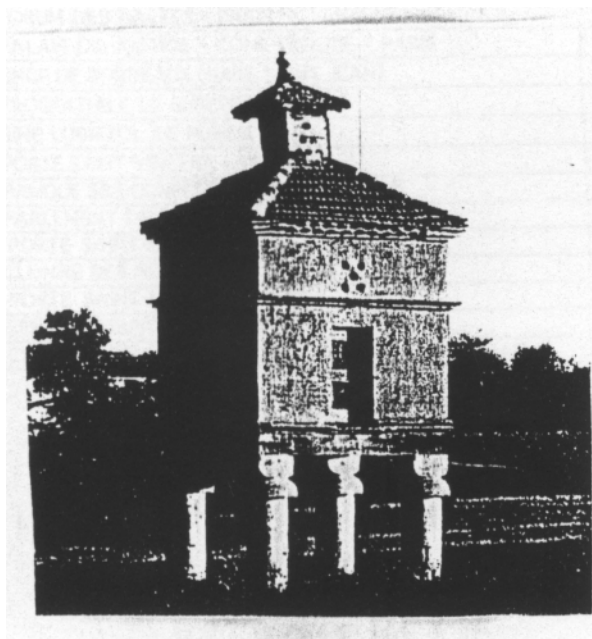
la régulation de la population d'oiseaux par un **procédé peu coûteux.**

la suppression du coût des captures et des euthanasies qui reviennent **plus chères que la construction d'un pigeonnier.** éventuellement **d'employer des personnes sans qualification,** contrats solidarité...

la récupération de la fiente par les jardiniers municipaux qui pourra être utilisée comme engrais (riche en phosphate et en azote) pour les jardins.

lorsqu'il est bien situé, de devenir **un lieu de promenade, de visites scolaires, de vie,** avec une population animale en bonne santé et agréable à observer.

un plus pour notre patrimoine, lorsque la recherche esthétique et l'originalité dans la conception d'un pigeonnier, offrent au regard des promeneurs étrangers une bonne image de notre cité.



Ci-dessus le pigeonnier réalisé à Châtillon

Documentation (S.P.O.V.) Société Protection des Oiseaux des Villes Châtillon 92320

Documents utilisés

Documentation S.P.O.V.

Articles parus dans des revues et documentations spécialisées